

Vote des budgets primitifs 2017 :
. Budget Principal

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 19 avril, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 11 avril 2017.

COURRIER ARRIVÉ LE

04 MAI 2017

Présents : Mairie de Pointe-à-Pitre

Président

M. Eric JALTON

Vice-Présidents

M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

M. Fabert	MICHELY
Mme Josiane	GATIBELZA
Mme Corinne	PETRO
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Alberta	ALBERI
M. Justin	DESSOUT
Mme Francesca	FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
Mme Lise Claude	AZEDE
M. Jean-Luc	CELIGNY
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Célia	HATCHI-MIMETTE
M. Jocelyn	LEREMON
M Alix	NABAJOTH
M. Jean-Charles	SAGET
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE
Mme Ketty	WALPO
Mme Nadège	THÉOPHILE

Excusés représentés : 4

Vice-Présidents:

Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN
Procuration à Mme Suzelle SEVILLEM. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)
Procuration à Mme Alberta ALBERI

Autres Conseillers Communautaires:

M. Harry DURIMEL
Procuration à M. Jean-Charles SAGETM. Denis BERNADOTTE
Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

Excusé non représenté : 1

Autre Conseiller Communautaire :

Mme Solange LEBLANC

Absents : 14

Vice-Présidents :

Mme Murielle JABES (7^{ème} Vice-Présidente)M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13^{ème} Vice-Présidente)M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN

M. Max CELIGNY

M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

M. Georges BERGINA

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

M. Chazy CIRANY

M. Maurice LORQUIN

M. Daniel MARSIN

M. Patrick SELLIN

M. Olivier SERVA

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2017;

Considérant le rapport du président;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 18 avril 2017 ;

Après en avoir délibéré ;



DÉCIDE, À LA MAJORITÉ ET 1 CONTRE (Mme Lise AZEDE)

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2017 du *Budget Principal* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2017	61 141 325,00	61 141 325,00
	Restes à réaliser de 2016	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement de 2016 reporté	0,00	0,00
	Total Section de Fonctionnement	61 141 325,00	61 141 325,00
Section d'investissement	Crédits votés en 2017	40 627 261,62	40 627 261,62
	Restes à réaliser de 2016	0,00	0,00
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
	Total Section d'Investissement	40 627 261,62	40 627 261,62
TOTAL DU BUDGET		101 768 586,62	101 768 586,62

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 25 AVR. 2017



Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 25 AVR. 2017

